

3^E CONCOURS QUÉBÉCOIS DE BANDE DESSINÉE

Article 1

Sous l'appellation Monet éditeur, la Librairie Monet, librairie indépendante créée en 1977, organise, du 14 novembre 2007 au 31 janvier 2008, un concours de création de bande dessinée francophone.

Article 2

Ce concours est ouvert à toute personne de 16 ans et plus au 31 janvier 2008 n'ayant jamais publié d'album professionnel de bande dessinée francophone, ou pas plus de deux albums professionnels dans une langue autre que le français. Les participants doivent être obligatoirement de nationalité canadienne ou détenir le statut de résident permanent et résider au Québec depuis plus d'un an.

Article 3

La promotion de ce concours se fera notamment par la diffusion de matériel promotionnel (signets, affiches) et par l'intermédiaire des sites Internet de la Librairie Monet : www.librairiemonet.com et www.lesitebd.com.

Article 4

Les créateurs doivent présenter le synopsis complet de leur récit et 10% de la totalité des planches qui le composeront. Il n'y a pas de thème imposé, mais l'action doit se dérouler dans un Québec réel ou fictif, historique, contemporain ou projeté. Pour concourir, les participants doivent présenter un dossier contenant les éléments suivants :

- 10% de la totalité des planches de leur récit sur support papier ou électronique ;
- Le synopsis complet de leur récit sur support papier ou électronique ;
- Le bon de participation qui complète la fiche de règlements, dûment complété et signé.

Attention : n'encrez pas les textes et dialogues de vos planches. Les candidats retenus devront fournir un document séparé présentant tout le contenu textuel des planches où seront effectuées les corrections, avant d'être restituées à l'auteur en vue de la réécriture et de l'encrage final. Cet avertissement ne s'applique pas si le contenu textuel des planches est de nature électronique et qu'il demeure éditable.

Le format du projet est libre, en autant qu'il soit en adéquation avec le contenu, mais doit comporter un minimum de 48 planches : album traditionnel, roman graphique (pagination libre), etc. Le projet doit être réalisé en une couleur (noir ou une couleur). Les trames ou les tons de gris sont acceptés. Les dossiers de candidatures doivent être acheminés au plus tard le 31 janvier 2008 à l'adresse suivante :

3^e concours québécois de bande dessinée
Monet éditeur
2752, de Salaberry, Montréal (Québec) H3M 1L3

Article 5

Un projet peut être réalisé par un auteur seul ou par une équipe d'un dessinateur et un scénariste. Un même participant ou une même équipe peut ou peuvent envoyer plus d'un projet. Il ne sera élu qu'un seul projet gagnant.

Article 6

Aucun document adressé dans le cadre du concours ne sera retourné aux participants sauf sur demande écrite de leur part, incluant une enveloppe pré-affranchie. Nous déclinons toute responsabilité en cas de perte ou de détérioration des documents qui lui seront envoyés.

Article 7

Tous les participants au concours s'engagent à utiliser des images libres de tous droits pour leur création, ou de leur propre conception originale. Nous déclinons par avance sa responsabilité dans le cas où une image avec des droits réservés serait utilisée par des participants. En cas de contestation avec les éventuels auteurs originaux, seule la responsabilité du participant sera engagée.

Article 8

Parmi tous les projets envoyés, un choix de trois finalistes aura lieu début février 2008 par l'équipe de Monet éditeur. Les critères de sélection sont :

- La qualité du dessin et son adéquation au récit ;
- L'originalité et la personnalité du projet ;
- La qualité du scénario, de l'histoire, des dialogues et de la langue ;

Les créateurs devront également respecter les contraintes suivantes :

- L'album doit s'adresser aux hommes et aux femmes, et à un public d'adultes ou d'adolescents et d'adultes ;
- Les oeuvres à caractère violent, sexiste, haineux ou discriminatoire, à moins que ce ne soit au service du récit, seront exclues ;
- L'histoire doit être un récit complet en un album.

Le ou les lauréats du concours se mériteront :

- L'édition, la promotion et la distribution de leur projet, qui sera lancé officiellement lors de l'édition 2008 du Salon du livre de Montréal, simultanément à l'annonce de la 4^e édition du concours ;
- Une bourse de 1000\$ dévolue à la création d'un deuxième album.

Note : dans le cas où le projet élu gagnant aura été réalisé par une équipe d'un dessinateur et d'un scénariste, ceux-ci devront s'être préalablement entendus sur la répartition de la bourse.

Article 9

La remise finale des planches des trois projets finalistes doit avoir lieu au plus tard le 30 juin 2008.

Advenant le fait qu'aucun travail ne soit jugé de qualité satisfaisante, nous nous réservons le droit de n'élire aucun gagnant. Il va de soi que nous nous réservons aussi le droit de faire retravailler des planches ou le récit au besoin.

Article 10

Les créations originales restent la propriété de leur créateur et sont protégées comme telle par les lois sur la création et la propriété intellectuelle au Québec.

Article 11

Les organisateurs se réservent le droit de modifier, suspendre, interrompre, reporter, annuler ou proroger le concours si les circonstances le nécessitent, sa responsabilité ne pouvant être engagée de ce fait.

Article 12

Les organisateurs du concours se réserve le droit d'utiliser à des fins publicitaires ou promotionnelles, le nom et l'image des lauréats. Si un lauréat s'oppose à l'utilisation de son nom, il doit le faire savoir par lettre recommandée à la Librairie Monet. Le lauréat acceptant la libre utilisation de son nom et de son image à des fins publicitaires ou promotionnelles le fait sans que cela ne lui confère un droit à de quelconques avantages.

Article 13

La participation à ce concours implique l'acceptation pleine et entière des présents règlements, consultables et téléchargeables sur les sites Internet de la librairie Monet : www.librairiemonet.com et www.lesitebd.com. Toute contestation, tout litige sur l'interprétation ou l'application des présents règlements seront soumis à l'appréciation des organisateurs.

Toute question supplémentaire peut être acheminée à l'adresse suivante : monetediteur@librairiemonet.com

COUPON DE PARTICIPATION

PARTICIPANT # 1 (et adresse de correspondance)

Nom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Courriel : _____

Date de naiss. : _____

Le projet final comportera _____ planches et sera en (un choix)

- Noir (incluant ou non des tons)
- Une couleur (spécifiez : Pantone # _____)

Signature du participant

PARTICIPANT # 2 (s'il y a lieu)

Nom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Courriel : _____

Date de naiss. : _____

Signature du participant
